



Le Relais de Montans

311 route de Lisle sur Tarn

Puech du Taur

81600 MONTANS

Tél : 07 67 67 48 36

Mail : aci.coordo.lerelaismontans@gmail.com



INFORMATION PRELEVEMENT SEPA

Dans le cadre de l'harmonisation des paiements en Europe, les prélèvements nationaux ont été remplacés par les prélèvements SEPA (Single Euro Payments Area – espace unique de paiement en euros) depuis le 1er février 2014.

Si vous avez choisi ce mode de règlement, l'autorisation de prélèvement (Mandat SEPA) jointe aux informations d'adhésion est à compléter et à signer puis doit nous être retournée par mail ou par courrier, accompagnée de votre RIB actuel. Il nous faut en effet compléter vos coordonnées bancaires avec votre numéro d'IBAN et BIC pour pouvoir accomplir les prélèvements SEPA.

Fonctionnement des prélèvements :

Les prélèvements sont effectués vers le 5 du mois selon le principe en vigueur actuellement.

Lors de votre adhésion, vous réglez 4 paniers par chèque, ainsi que votre adhésion annuelle. Chaque prélèvement en début de mois inclut donc 4 paniers d'avance pour le mois à venir, ainsi que le solde négatif s'il en est (*par exemple, si vous avez réglé 4 paniers d'avance pour le mois précédent et que celui-ci comptait plus de 4 semaines*). Si vous n'avez pas été livré du mois pour raisons de congés il n'y aura pas de prélèvement.

L'adhésion annuelle fera l'objet d'un prélèvement séparé en début d'année suivante *sauf pour les adhérents arrivés après le 1^{er} octobre – (voir avec l'Animateur du réseau d'adhérents-consommateurs si besoin)*.

Vous n'avez aucune démarche à accomplir auprès de votre banque.

L'équipe du Jardin du Relais de Montans est à votre disposition pour tout complément d'information.